Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3

Secrétariat Général

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 18 DECEMBRE 2009

DELIBERATION RELATIVE AU FINANCEMENT DU SIUAPS

Le 18 décembre 2009, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

*V*u le vote du Conseil d'Administration en date du 24 novembre 2009 adoptant le modèle économique S1,

➲ **Rejette la proposition d'avenant à la convention SIUAPS,**
➲
Autorise le Président de l'université, à titre exceptionnel, à s'acquitter de la facture actuellement en instance établie par Bordeaux 2 pour financer le budget 2009 du SIUAPS.

Délibéré par le Conseil d'administration, à Pessac, le 18 décembre 2009,

Nombre de membres présents	**23**
Nombre de membres représentés	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**23**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de votes pour	**23**
Nombre de votes contre	**0**

Le Président,

Patrice BRUN